



Processus de Rabat

Dialogue Euro-Africain sur la
Migration et le Développement

Webinaire Thématique : ***Renforcer les politiques migratoires fondées sur les preuves dans la région du Processus de Rabat***

Mercredi 15 octobre 2025

En ligne

10h00 – 13h00 CET

**Document
Final**



Organisé sous la présidence nigériane du Dialogue

Projet financé par l'Union européenne



Mis en œuvre par l'ICMPD



Dans le cadre du programme de soutien au Dialogue UE-Afrique sur la Migration et la Mobilité (MMD)

Aperçu

Organisé sous la présidence nigériane du Processus de Rabat, ce webinaire thématique a réuni plus de **70 participants**, issus de **13 pays européens et 16 pays africains partenaires**, ainsi que des experts de premier plan issus d'organisations nationales, régionales et internationales clés. Des responsables et des experts des offices nationaux de statistiques et des observatoires sur les migrations ont également été sollicités pour partager leur expertise et enrichir les discussions.

S'appuyant sur le Domaine 1 du [Plan d'action de Cadix](#), en particulier l'Objectif 2 et l'Action 4¹, et sur un engagement commun à *échanger les meilleures pratiques en matière de collecte et d'analyse des données sur les migrations* et à *formuler des recommandations pratiques en vue d'améliorer la prise en compte de ces questions dans l'élaboration des politiques* dans la région du Processus de Rabat, la réunion a abordé les changements récents dans les normes de collecte des données migratoires, a mis en évidence le rôle des observatoires sur les migrations et des offices nationaux de statistiques, et a esquissé les perspectives pour les données migratoires au-delà de 2030.

La réunion a offert aux participants une plateforme pour promouvoir une vision commune permettant de renforcer les systèmes de données migratoires afin de soutenir une élaboration des politiques plus efficace et fondée sur les preuves dans la région du Processus de Rabat. Une attention particulière a été accordée au rôle essentiel des observatoires et des institutions régionales et nationales chargées des migrations dans l'élaboration et l'amélioration des politiques migratoires.

Allocutions d'ouverture

L'honorable Tijjani Aliyu Ahmed, Commissaire fédéral de la Commission nationale pour les réfugiés, les migrants et les personnes déplacées (NCFRMI), au Nigeria, a souligné qu'une **gouvernance efficace des migrations repose sur des données précises, fiables et actualisées**, ajoutant que « *nous ne pouvons maîtriser que ce que nous pouvons mesurer* ». Des données fiables permettent aux autorités de comprendre les schémas migratoires, d'identifier les tendances et de veiller à ce que les migrations contribuent à la croissance économique, à l'inclusion sociale et aux droits humains, conformément au [Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières](#). Le discours a souligné la nécessité de renforcer les sources de données administratives, d'améliorer la collaboration entre les institutions ainsi que la comparabilité entre les pays.

Monica Zanette, Responsable de la région panafricaine au Centre international pour le développement des politiques migratoires (ICMPD), a souligné l'importance du webinaire en tant que **première discussion au Processus de Rabat consacrée aux données migratoires**. L'ICMPD a mis en avant le rôle des offices nationaux de statistique pour garantir des méthodologies harmonisées, une terminologie cohérente et des liens renforcés entre les personnes qui produisent les données et celles qui les utilisent, tout en favorisant la confiance avec les communautés de personnes migrantes.

La présidence nigériane et l'ICMPD ont tous deux souligné l'importance d'une approche à l'échelle de l'ensemble du gouvernement (de l'anglais *whole-of-government approach*) et fondée sur les itinéraires (de l'anglais *whole-of-route approach*), garantissant des réponses coordonnées et fondées sur les preuves dans les pays d'origine, de transit et de destination.

État des lieux – Les données migratoires dans le paysage actuel. Où en sommes-nous ?

Cette session a examiné le paysage mondial et régional actuel des données sur les migrations, en mettant en évidence les progrès réalisés, les défis persistants et les priorités futures. Les experts ont réfléchi aux réformes récentes, aux initiatives de renforcement des capacités en cours et aux implications de l'évolution des normes mondiales. Les discussions ont souligné le rôle central de données solides, harmonisées et pertinentes sur le plan politique pour favoriser une gouvernance des migrations fondée sur des données probantes au-delà de 2030.

¹Domaine 1 du Plan d'action de Cadix : Avantages des migrations en termes de développement et lutte contre les causes profondes de la migration irrégulière et du phénomène des personnes déplacées. Objectif 2 : Comprendre les causes profondes de la migration irrégulière et du déplacement forcé. Action 4 : Analyser et lutter contre les causes profondes (notamment par l'accès à une éducation de qualité, la création d'opportunités économiques durables et d'emplois décents, l'enseignement et la formation professionnels, la protection sociale, l'amélioration de l'accès au financement, la mise en place de mesures favorisant la résilience des populations et de mesures d'anticipation et d'atténuation du changement climatique), échanger les meilleures pratiques en matière de collecte et d'analyse des données sur les migrations, soutenir les activités des centres de recherche sur les migrations et formuler des recommandations pratiques en vue d'améliorer la prise en compte de ces questions dans l'élaboration des politiques.

Principales tendances et défis en matière de migration

Jason Gagnon, Conseiller principal en matière de migration, de compétences et de développement, a modéré le webinaire. Il a commencé par souligner la difficulté persistante de définir et de mesurer les migrations internationales. Malgré les recommandations mondiales, notamment les [Recommandations des Nations Unies de 1998 sur les statistiques des migrations internationales et de la mobilité temporaire](#), des ambiguïtés conceptuelles subsistent, notamment quant à la manière de distinguer les personnes migrantes des personnes réfugiées dans différents cadres juridiques et statistiques. Les recommandations révisées des Nations unies pour 2025 visent à moderniser les définitions, à distinguer la migration de la mobilité temporaire et à aligner les données sur la dynamique démographique contemporaine.

L'un des principaux défis consiste à trouver le juste équilibre entre des concepts mondiaux harmonisés et des réalités spécifiques à chaque contexte. La diversité des flux migratoires, en particulier en Afrique, nécessite à la fois des cadres communs et une contextualisation. Des initiatives régionales telles que le [programme SHaSA II](#), le [Réseau africain de données sur les migrations](#) et le [Forum international sur les statistiques migratoires](#) reflètent une dynamique croissante en faveur d'une plus grande cohérence, tout en reconnaissant les spécificités locales.

Point de vue de l'OIM - Aligner les données sur les besoins en matière d'élaboration des politiques

Stuart Campo, Conseiller principal, Impact des données, stratégie et partenariats, à l'OIM, a souligné qu'une gestion holistique et fondée sur des données probantes de la migration nécessite un investissement soutenu dans la collecte, l'analyse et l'utilisation des données.

Les messages clés sont les suivants :

- **Les systèmes de données administratives** doivent être renforcés, car ils constituent la base permettant de fournir des services plus personnalisés et nuancés et de soutenir une prise de décision éclairée et l'élaboration de politiques judicieuses.
- **Les outils de données opérationnelles**, tels que la [Matrice de Suivi des Déplacements](#) (*Displacement Tracking Matrix – DTM*, en anglais), l'[Aperçu mondial annuel des routes migratoires](#), les [Indicateurs de gouvernance des migrations](#) (IGM) et le [projet Migrants disparus](#), sont essentiels pour compléter les statistiques officielles et éclairer l'action régionale et nationale.
- **Les instruments mondiaux fondés sur des données probantes**, notamment le rapport [Etat de la migration dans le monde](#), fournissent aux décideurs politiques des informations comparatives et des tendances à long terme.

Dans un contexte de complexité et d'incertitude, l'OIM a souligné que **l'innovation est essentielle**. Stuart Campo a affirmé que revenir simplement aux approches familières n'est plus suffisant. Il est plutôt nécessaire d'adopter de nouvelles méthodes, de renforcer les capacités techniques et d'explorer des moyens innovants pour produire et utiliser efficacement les données migratoires. Le **renforcement des capacités** reste une priorité centrale - non seulement pour améliorer la collecte et l'analyse, mais aussi pour garantir que les données soient activement intégrées dans la conception des politiques et des programmes.

Le renforcement de la coopération internationale est également essentiel, en particulier dans un contexte de ressources limitées. Si nous ne pouvons pas faire plus avec moins, nous pouvons toutefois obtenir de meilleurs résultats grâce à la collaboration et à une action coordonnée. Cette approche repose sur un principe fondamental : « on obtient ce que l'on mesure ». Une gestion efficace des migrations nécessite d'identifier les données pertinentes, de procéder à une analyse rigoureuse et de traduire les conclusions en politiques concrètes permettant de tenir la promesse d'une migration pour toutes et tous.

L'OIM a également souligné l'importance de concilier les standards mondiaux et les contextes nationaux, de soutenir les institutions nationales et les communautés économiques régionales (CER) et d'explorer des **partenariats public-privé plus solides** dans le domaine de la collecte de données, tout en veillant à ce que le leadership et l'appropriation par les États restent au centre des préoccupations. **Des approches de financement innovantes**, telles que les fonds communs au niveau national et le financement basé sur les résultats, ont été proposées comme stratégies clés pour maintenir des écosystèmes de données migratoires cohérents et pertinents pour les politiques.

Le rôle des États – point de vue de Diego Iturralde, Directeur général de la démographie et des statistiques démographiques à l'Institut National de la Statistique d'Afrique du Sud

Diego Iturralde a souligné que, si les efforts en matière de données sur les migrations remontent à plusieurs années, la [Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants](#) de 2016 a constitué un tournant majeur en appelant à l'amélioration et à l'harmonisation des systèmes de données. En réponse, la Commission statistique des Nations unies a mandaté le [Groupe d'experts sur les statistiques relatives aux réfugiés, aux personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays et à l'apatridie](#) (EGRIS) afin de renforcer les statistiques sur les migrations internationales et les déplacements forcés. L'EGRIS a par la suite élargi son champ d'action pour inclure les déplacements internes et la question de l'apatridie.

Les pays partenaires ont été encouragés à **produire des statistiques sur les migrations actualisées, ventilées et de haute qualité**, et à **s'aligner sur le cadre statistique des Nations unies récemment révisé en 2025**. Ce cadre modernisé actualise les concepts de 1998, garantit la cohérence avec les systèmes statistiques nationaux et distingue pour la première fois les migrations internationales de la mobilité temporaire. Il précise également les indicateurs clés que les États devraient examiner afin d'apprécier leur aptitude à les collecter.

Une approche impliquant l'ensemble du gouvernement est essentielle, car les données sur les migrations relèvent de plusieurs institutions. Grâce à une coordination efficace, d'autres départements peuvent contribuer à cet effort.

Diego Iturralde a également mis l'accent sur des initiatives telles que l'[Alliance internationale pour les données sur les enfants en déplacement](#) (IDAC), qui élabore des indicateurs alignés sur les cadres mondiaux afin de mieux saisir les données sur les enfants concernés par les migrations, et l'élaboration de lignes directrices de mise en œuvre par STATAFRIC et l'Institut National de la Statistique de Suède (*Statistics Sweden*).

Enfin, il a souligné que les statistiques sur les migrations sont de plus en plus vulnérables à la désinformation et aux discours motivés par des considérations politiques. Il est donc essentiel de renforcer les systèmes de données grâce à des plateformes telles que le Processus de Rabat afin de garantir des politiques fondées sur des données probantes, de donner de la visibilité aux populations vulnérables et de permettre la responsabilisation dans la gouvernance des migrations.

L'Observatoire africain des migrations (OAM) - Mission et contribution

L'Ambassadrice Namira Negm a présenté la perspective de l'OAM visant à renforcer la capacité de l'Afrique à produire, harmoniser et utiliser les données relatives aux migrations et à la mobilité. Le travail de l'Observatoire s'articule autour de trois piliers :

1. **Collecte, harmonisation et analyse des données** - aider les États membres de l'Union africaine à générer des données comparables et actualisées sur toutes les formes de mobilité, et pas seulement sur les migrations telles que définies par les Nations Unies.
2. **Le renforcement des capacités** : fournir des formations nationales et régionales sur mesure, soutenir la création d'observatoires nationaux des migrations et aider les gouvernements dans l'analyse et la communication des données.
3. **Les centres de données régionaux** : développés en partenariat avec les communautés économiques régionales (CER) africaines afin d'assurer une diffusion structurée des informations sur les migrations à des fins d'élaboration des politiques. L'AMO contribue également à des priorités thématiques telles que la protection des femmes et des enfants, la mobilité climatique, les transferts de fonds et la gouvernance des migrations pour le travail.

Les efforts d'harmonisation de l'OAM comprennent actuellement une collaboration avec STATAFRIC et l'Institut National de la Statistique de Suède (*Statistics Sweden*) pour aligner les normes en matière de données, un engagement avec l'ONUDC sur les données relatives à la traite des personnes et un partenariat avec l'OIM pour développer le premier centre de données pilote avec l'Union du Maghreb arabe.

L'OAM a présenté un projet majeur visant à harmoniser la collecte de données sur les migrations et la mobilité dans tous les États membres de l'Union africaine. Bien que l'Afrique accueille environ 40 millions de personnes déplacées internes, soit les deux tiers de l'ensemble des personnes migrantes du continent, il reste des défis importants à relever pour respecter les engagements pris dans le cadre du Pacte mondial afin d'améliorer le discours et les données factuelles sur la mobilité en Afrique. Le projet prévoit une évaluation complète des

systèmes nationaux de données, en mettant l'accent sur les données administratives et l'enregistrement civil, qui restent faibles dans de nombreux pays.

Les principaux objectifs comprennent l'élaboration d'une **architecture de données harmonisée** avec des standards, des définitions et des méthodologies communes. Des initiatives complémentaires avec STATAFRIC (normes techniques/statistiques) et l'OAM (terminologie politique) sont déjà en cours de validation par les États membres et devraient, une fois adoptées, renforcer considérablement la crédibilité et la comparabilité des données sur les migrations. Le projet fournira également un soutien au renforcement des capacités afin d'aider les pays à mettre en œuvre le cadre d'une manière qui respecte les contextes nationaux, permette l'agrégation des données à l'échelle continentale et renforce la souveraineté et la justice en matière de données.

Perspectives régionales : défis et opportunités dans la région du Processus de Rabat

Cette session a réuni des institutions européennes et africaines afin d'examiner les principaux obstacles à la fiabilité des données sur les migrations, de mettre en évidence les innovations émergentes en matière de production et d'harmonisation des données, et d'étudier comment le renforcement de la coopération régionale peut améliorer l'élaboration de politiques fondées sur les preuves dans la région du Processus de Rabat.

Eurostat - Modernisation des systèmes de production de données et élaboration d'approches harmonisées

Susanne Taillemite, Cheffe de l'unité « Population et migration » à Eurostat, a souligné la **nécessité d'une plus grande harmonisation entre les États membres de l'UE**, d'autant plus que de nombreuses autorités statistiques modernisent leurs systèmes de production afin de mieux exploiter les sources de données administratives et innovantes. Si les données administratives sont devenues la pierre angulaire de la production statistique, Eurostat a souligné que la plupart de ces systèmes n'avaient pas été conçus à l'origine à des fins statistiques. Par conséquent, certains ajustements méthodologiques sont nécessaires pour les aligner sur des concepts et des définitions communs.

L'un des domaines où ces défis sont particulièrement aigus est celui de la migration irrégulière, qui est par définition difficile à saisir dans les registres officiels. Pour y remédier, Eurostat a convoqué un groupe de travail pluriannuel composé d'experts nationaux afin d'identifier les pratiques prometteuses et les méthodologies convenues d'un commun accord. Les lignes directrices qui en résulteront, attendues en 2026, constituent à la fois une étape technique importante et une plateforme potentielle pour les échanges interrégionaux, y compris avec les partenaires africains.

Eurostat a également souligné l'importance d'un **meilleur échange de données**, en particulier pour remédier à la surestimation systématique des chiffres administratifs lorsque les personnes ne se désinscrivent pas en quittant le pays. L'extension des statistiques miroir et la création de mécanismes d'échange obligatoires - prévus dans le cadre du futur règlement de l'UE sur les statistiques de la population et du logement - contribueront à améliorer la cohérence des données et, en fin de compte, à produire des informations plus fiables pour l'élaboration des politiques. Ces efforts montrent que l'harmonisation n'est pas seulement une exigence technique, mais aussi un **investissement stratégique** pour renforcer la crédibilité et l'utilité des données sur les migrations au sens large.

Le Centre commun de recherche (JRC) – Innovation et gestion des données opérationnelles

S'appuyant sur les travaux d'Eurostat, le Centre commun de recherche (JRC) de la Commission européenne a apporté un éclairage complémentaire sur les réalités opérationnelles liées à la transmission de données actualisées et de haute qualité aux décideurs politiques. Anna Rosinska, Analyste politique à l'Unité Démographie et migration, a expliqué qu'étant donné l'urgence de nombreuses demandes politiques, le JRC travaille souvent avant que les statistiques officielles ne soient disponibles et s'appuie donc sur un mélange de données Eurostat, d'informations provenant d'agences telles que l'Agence de l'UE pour l'asile et Frontex, ainsi que sur un vaste réseau de sources des États membres.

La gestion d'un volume de données de cette ampleur – impliquant des centaines de giga-octets mis à jour en continu - nécessite des infrastructures techniques sophistiquées, des systèmes de contrôle de la qualité et l'automatisation. Pourtant, même de petites incohérences, telles que des codes pays différents ou des

changements dans les noms des variables, peuvent perturber les processus automatisés, ce qui renforce l'importance d'une harmonisation des méthodologies entre tous les producteurs de données.

Au-delà de la gestion des données, le JRC développe activement de **nouveaux outils** pour rendre les données sur les migrations plus accessibles et plus exploitables. Il s'agit notamment de tableaux de bord interactifs facilitant la mise en œuvre du Pacte européen sur les migrations et l'asile, et d'un « wiki » sur les facteurs de migration qui relie les résultats de la recherche à l'ensemble des données disponibles. Le Centre innove également en utilisant **d'autres sources de données**, telles que le suivi de l'actualité liée aux migrations en Afrique du Nord et en Afrique centrale, qui peuvent révéler les premiers signes d'évolutions qui ne sont pas encore prises en compte dans les rapports officiels.

Collectivement, ces efforts démontrent comment **l'innovation technologique et la rigueur méthodologique vont de pair** pour transformer divers flux d'informations en produits de connaissance cohérents destinés aux décideurs politiques.

CEDEAO : faire progresser l'harmonisation régionale et la gouvernance des données

Arnaud Houenou, Chargé de programme pour les données sur les migrations à la Direction de la recherche et des statistiques de la Commission de la CEDEAO, a souligné que la CEDEAO avait réalisé des progrès notables dans l'harmonisation des statistiques sur les migrations dans toute la région.

Sur la base d'un premier ensemble de lignes directrices alignées sur les normes internationales, un groupe technique régional et des comités nationaux de coordination ont été créés afin d'établir un cadre unifié pour la collecte et la gestion des données. Ces structures ont permis la production de deux rapports régionaux sur les migrations.

La région a d'abord suivi un large éventail d'indicateurs, qui ont été rationalisés en sept mesures clés couvrant les flux migratoires intra-régionaux, les migrations avec d'autres régions du monde, les stocks de personnes migrantes et les transferts de fonds. Plusieurs États membres ont intégré des modules sur les migrations dans leurs enquêtes et recensements nationaux, permettant de produire des données plus ventilées et actualisées.

Si des défis subsistent, notamment sur le plan financier, des opportunités existent pour renforcer les investissements et les capacités. À l'avenir, la CEDEAO prévoit de mettre à jour les lignes directrices, de développer un module d'enquête standardisé pour les États membres et de produire un profil migratoire complet d'ici 2026 afin de soutenir l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes.

STATAFRIC - Leadership continental et harmonisation systémique

Aimé Dago, Expert en population sociale et démographie, a présenté le mandat continental de STATAFRIC, qui consiste à coordonner, harmoniser et améliorer la qualité des statistiques officielles à travers l'Afrique, positionnant l'agence comme un acteur clé du programme d'intégration de l'Union africaine et une pierre angulaire pour l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes.

Plusieurs défis majeurs affectent la fiabilité des données sur les migrations à travers le continent, notamment l'incohérence des définitions entre les pays, le manque de coordination des sources de données, l'intégration limitée des migrations dans les outils existants et la couverture insuffisante de la mobilité interne ou circulaire. Pour relever ces défis, le [programme SHaSA II](#) a mis en place 18 sous-groupes techniques, dont un consacré spécifiquement aux migrations. Ces groupes développent des outils, renforcent les capacités et soutiennent les pays dans la collecte et l'utilisation des statistiques sur les migrations.

Une réalisation majeure, bientôt finalisée, est l'élaboration de **lignes directrices continentales sur les statistiques relatives aux migrations et aux déplacements**, validées par les États membres et conçues pour favoriser la comparabilité à travers l'Afrique. Une fois finalisées et diffusées, ces lignes directrices aligneront les systèmes nationaux sur l'Agenda 2063 et les cadres mondiaux tels que les Objectifs de Développement Durable, marquant ainsi une étape importante vers la cohérence continentale.

Les données migratoires dans la pratique : expériences des pays et des observatoires

Cette session s'est concentrée sur la traduction des connaissances régionales en actions au niveau national, en montrant comment les données sur les migrations éclairent l'élaboration des politiques et les stratégies opérationnelles. Les pays partenaires du Processus de Rabat et les observatoires nationaux ont partagé leurs expériences pratiques, illustrant à la fois les réalisations et les défis actuels, et soulignant le rôle essentiel des systèmes de données structurés et harmonisés dans l'élaboration de politiques fondées sur des preuves.

Nigeria : Coordination et harmonisation institutionnelles

Akor Geoffrey, Responsable des questions migratoires au Bureau national des statistiques (NBS), et Hapsatu Uwani Hajiya, Directrice adjointe de la Commission nationale de la population (NPC), ont présenté conjointement un exemple complet d'**approche nationale de la gestion des données migratoires**.

Au cours de la dernière décennie, le pays a élaboré une politique nationale solide en matière de migration (révisée en octobre 2025) et une stratégie complémentaire de gestion des données, conçues pour harmoniser la collecte des données, normaliser les méthodologies et assurer la cohérence entre les différents ministères, départements et agences (MDA).

Les principaux éléments du système nigérian sont les suivants :

- **Groupe de travail sur la gestion des données migratoires** : coprésidé par la NPC et le NBS, ce groupe assure la coordination, l'harmonisation technique et la normalisation entre les MDA qui génèrent des données migratoires. La société civile, le monde universitaire, les médias, les syndicats et les partenaires internationaux y participent également.
- **Outils harmonisés de collecte de données** : des modèles standardisés permettent une transmission cohérente des données, réduisant les doublons et facilitant l'intégration dans une base de données centrale harmonisée sur les migrations, qui sera bientôt pleinement opérationnelle.
- **Systèmes opérationnels et centres de ressources** : les ministères mettent en œuvre les politiques de migration pour le travail par l'intermédiaire de centres régionaux de ressources sur les migrations qui fournissent des services d'orientation, de formation professionnelle, d'aide à la réintégration et de conseil. Le Service nigérian de l'immigration (NIS) et l'Agence nationale pour l'interdiction de la traite des personnes (NAPTIP) déploient des systèmes de surveillance en temps réel tels que le Système d'analyse des données sur les migrations (MIDAS), qui permettent le contrôle des frontières, le suivi des flux migratoires et la surveillance de la traite des êtres humains.
- Dans une perspective d'avenir, un **Observatoire des migrations** est en cours de création à l'Université d'État de Nasarawa, les universitaires jouant un rôle essentiel au sein du Groupe de travail sur la gestion des données. L'Observatoire se concentrera sur la recherche et l'analyse afin de renforcer une politique migratoire fondée sur des données probantes.

Malgré ces progrès, le Nigeria continue de faire face à des défis, notamment en matière de partage des données, de durabilité des ressources et d'institutionnalisation à long terme de ces initiatives. La conception prospective de la stratégie reflète une approche clairement coordonnée à l'échelle du gouvernement (de l'anglais *whole-of-government approach*), qui relie les priorités nationales aux normes internationales.

Observatoire des migrations du Cabo Verde - pour des données indépendantes et accessibles

Carmem Barros, Présidente de la Haute Autorité pour l'immigration, a illustré le rôle central des observatoires des migrations dans les petits États insulaires comptant d'importantes diasporas. Au Cabo Verde la proportion d'émigrants et de leurs descendants dépasse la population résidente, ce qui rend indispensable la collecte de données exhaustives pour l'élaboration des politiques. [L'Observatoire des migrations du Cabo Verde](#), réactivé en 2024 avec le soutien de l'UE et du Portugal, poursuit les objectifs suivants :

- **Collecte, analyse et diffusion des données** : l'Observatoire intègre des sources nationales et internationales pour suivre l'émigration, l'immigration, les flux de la diaspora et les transferts de fonds.
- **Coordination entre les institutions** : le Ministère des Affaires étrangères, la Haute Autorité pour l'immigration et le Ministère des Communautés coordonnent conjointement l'Observatoire. Un conseil scientifique impliquant le monde universitaire est également prévu afin de maintenir la qualité et les normes scientifiques des travaux de l'Observatoire.

- **Accès public et partage des connaissances** : une plateforme en ligne offre des données, des textes législatifs, des publications et des indicateurs accessibles, ainsi que des événements, des webinaires et des rapports thématiques.

Des défis subsistent en matière de capacités techniques, de coordination institutionnelle et de viabilité à long terme, d'autant plus que l'Observatoire a été créé dans le cadre d'un projet à durée limitée. Néanmoins, cette initiative démontre l'intérêt des plateformes indépendantes et centralisées pour obtenir des données fiables et accessibles sur les migrations, qui facilitent la prise de décisions fondées sur des preuves et la sensibilisation du public.

Tunisie : enquêtes fondées sur des données probantes et intégration des politiques

Ahlem Hammami, Directrice générale de l'Observatoire national des migrations (ONM), a souligné l'importance des enquêtes à grande échelle pour éclairer les politiques migratoires. Créé en 2014, l'ONM fonctionne avec un conseil scientifique composé d'experts universitaires qui orientent la recherche et veillent à la qualité. L'Observatoire sert de plaque tournante pour la collecte, l'analyse et la diffusion des données sur les migrations à travers le pays et soutient la coordination interinstitutionnelle, en veillant à ce que tous les organismes gouvernementaux et partenaires concernés contribuent à une base de données unifiée.

Une initiative notable est [l'enquête Tunisie-HIMS](#) (2020-2021), menée dans le cadre du programme « Enquêtes sur les migrations internationales des ménages dans les pays méditerranéens » (Med-HIMS), qui harmonise la collecte de données sur les migrations dans huit pays méditerranéens. L'enquête visait à :

- Comprendre les facteurs, les conséquences et les tendances de la migration, y compris l'émigration, le retour des personnes migrantes, les résidents étrangers et les non-migrants.
- Fournir des données comparables et fiables pour soutenir l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes, notamment en matière de travail, de protection sociale et d'interventions sensibles au genre.
- Mettre en place un comité de suivi afin d'assurer la synergie entre la recherche, les politiques et la mise en œuvre technique.

L'enquête a fourni des informations précieuses : elle a par exemple permis d'identifier les activités de réintégration des rapatriés, les intentions d'installation des étrangers en Tunisie et les projets d'émigration des non-migrants. Elle a également mis en évidence des défis méthodologiques, tels que l'harmonisation des définitions et l'intégration des données avec les registres administratifs.

L'expérience de la Tunisie illustre **l'importance des enquêtes structurées**, associées à un cadre institutionnel inclusif, afin de traduire des données complexes en recommandations politiques concrètes.

Renforcer la coopération et les partenariats en matière de statistiques migratoires

La dernière session a porté sur l'importance de la coopération et des partenariats pour renforcer les statistiques sur les migrations, en mettant l'accent sur la collaboration entre l'UE et l'Afrique, le renforcement des capacités et l'harmonisation des méthodologies. Les discussions ont souligné qu'une gouvernance efficace des migrations repose sur des données fiables et comparables, et que la collaboration entre les institutions, les pays et les régions est essentielle pour atteindre cet objectif.

Suivi du Plan d'action conjoint de La Valette (PACV) : suivi de la mise en œuvre et enseignements tirés

Resat Ozkan, Chargé de projet au sein de l'équipe de suivi du PACV à l'ICMPD, a illustré comment les partenariats peuvent soutenir l'évaluation fondée sur des données probantes des interventions en matière de migration. Contrairement aux statistiques traditionnelles sur les migrations qui se concentrent sur les stocks et les flux, le Suivi du PACV suit la mise en œuvre et les résultats des engagements politiques pris après [le sommet de La Valette en 2015](#). En collectant systématiquement des données auprès de partenaires africains et européens, l'initiative vise à mettre en évidence les résultats obtenus et à identifier les lacunes restantes.

Le Suivi du PACV se concentre sur deux objectifs complémentaires : **assurer la cohérence de la saisie des données** et **favoriser une coordination technique solide entre les partenaires**. Les discussions ont mis en évidence le défi que représente l'harmonisation des différentes classifications et définitions (réfugiés, demandeurs d'asile ou personnes migrantes), car la terminologie varie souvent selon les institutions ou les pays. Cependant, en présentant un récit cohérent, le Suivi du PACV démontre la valeur du partage des

connaissances et encourage les pays partenaires à fournir des données dans la mesure du possible tout en soutenant l'analyse conjointe.

La [base de données du Suivi du PACV](#) est devenue une ressource précieuse pour l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes, fournissant des informations qui orientent les stratégies à moyen et long terme. Les priorités à court terme comprennent le maintien de la cohérence des saisies de données, l'engagement continu des partenaires et la mise en avant de la valeur analytique de la base de données afin de soutenir des décisions fondées sur des faits plutôt que sur des hypothèses.

L'Institut National de la Statistique de Suède (Statistics Sweden) : Soutenir la coordination et l'harmonisation continentales

Dans la continuité de ce thème sur le partenariat, Jean-Pierre Ntezimana, Conseiller principal à l'Institut National de la Statistique de Suède (*Statistics Sweden*), a fait part de l'expérience de son organisation en matière de soutien à l'élaboration de statistiques sur les migrations aux niveaux continental et régional en Afrique. Fort de plus de 50 ans d'expérience dans la coopération internationale au développement, l'Institut National de la Statistique de Suède met en œuvre des projets bilatéraux et continentaux, en étroite collaboration avec l'Union africaine, STATAFRIC et six communautés économiques régionales (CER).

Un projet, lancé en 2019 et actuellement dans sa deuxième phase, a été conçu pour relever les principaux défis en Afrique : production limitée de statistiques sur les migrations, utilisation incohérente des concepts et des définitions, et faible coordination entre les pays et les régions. Ses objectifs sont les suivants :

- Accroître la production et la qualité des statistiques sur les migrations en Afrique ;
- Moderniser l'utilisation des concepts et des définitions conformément aux normes internationales ;
- Renforcer la diffusion et l'accès aux statistiques sur les migrations ;
- Améliorer la coordination aux niveaux national, régional et continental.

Jean-Pierre Ntezimana a souligné que, si les statistiques migratoires reposent sur les recensements, les enquêtes et les données administratives, ces dernières doivent souvent être adaptées car elles n'ont pas été initialement conçues à des fins statistiques. Pour y remédier, le projet a soutenu les **mécanismes de coordination nationaux**, réunissant producteurs et les utilisateurs des données migratoires autour d'un programme commun, et a facilité la mise en place de **groupes de travail techniques régionaux** dans toutes les CER.

Le Nigeria a été cité comme un exemple réussi de coordination au niveau national, démontrant comment la collaboration interinstitutionnelle et l'harmonisation des méthodologies peuvent améliorer la production de statistiques sur les migrations.

Au niveau continental, l'UA et STATAFRIC ont mené des efforts pour élaborer des lignes directrices pour les statistiques sur les migrations et la mobilité, fournissant un cadre de référence pour la production et la diffusion harmonisées des données. Ces lignes directrices seront prochainement approuvées par le Comité des directeurs généraux des offices nationaux de statistique en Afrique, ce qui renforcera encore la normalisation et la comparabilité entre les pays.

Enfin, Jean-Pierre Ntezimana a souligné l'importance de **relancer le Réseau africain de données sur les migrations**, une plateforme permettant de partager les enseignements tirés, de favoriser la collaboration et de garantir que les travaux en cours sur les statistiques migratoires soient à la fois coordonnés et visibilisés à travers le continent.

Principaux enseignements et perspectives d'avenir

Principaux enseignements

1. **Une gouvernance des migrations fondée sur les données est essentielle** : des données fiables, actualisées et harmonisées sont indispensables à l'élaboration de politiques efficaces, car elles permettent aux pays de comprendre les flux migratoires, de répondre aux tendances et de garantir que la migration contribue à la croissance économique, à l'inclusion sociale et au respect des droits humains. Adopter une approche coordonnée à l'échelle de l'ensemble du gouvernement (de l'anglais whole-of-government approach) et fondée sur les itinéraires (de l'anglais whole-of-route approach) est essentiel.
2. **Les observatoires et les mécanismes de coordination sont clés** : les observatoires nationaux et régionaux sur les migrations, tels que ceux du Nigeria, du Cabo Verde et de la Tunisie, jouent un rôle central dans l'harmonisation des méthodologies, la consolidation des données et le lien entre la recherche et les politiques. La coordination régionale via les CER et les plateformes telles que l'OAM, STATAFRIC et l'Institut National de la Statistique de Suède favorise la standardisation et le renforcement des capacités.
3. **L'harmonisation et les partenariats renforcent les résultats** : des initiatives telles que le Suivi PACV, les projets continentaux de l'Institut National de la Statistique de Suède et les travaux en cours dans le cadre de l'UA et de STATAFRIC démontrent l'intérêt d'une action coordonnée, de définitions communes et d'une collecte cohérente des données. Les efforts d'harmonisation améliorent la comparabilité, renforcent l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes et favorisent l'apprentissage interrégional.
4. **Des défis persistent** : les principaux défis incluent des définitions incohérentes, des ressources limitées, des lacunes dans les données administratives et une sous-représentation de la société civile et du secteur privé. Des solutions innovantes et un engagement plus fort de toutes les parties prenantes sont nécessaires pour maximiser l'utilité des données migratoires.

Recommandations pour les pays partenaires du Processus de Rabat

Sur la base de ces enseignements, le webinaire a défini des mesures concrètes pour aider les pays partenaires à renforcer leurs systèmes de données migratoires et à traduire ces constats en politiques efficaces :

- **Renforcer les systèmes nationaux de données migratoires** : créer ou renforcer les observatoires des migrations, adopter des outils harmonisés de collecte de données et promouvoir la coordination interinstitutionnelle afin de garantir des données cohérentes, de haute qualité et ventilées.
- **Renforcer la collaboration régionale et continentale** : s'engager activement auprès de plateformes telles que l'OAM, STATAFRIC, l'Institut National de la Statistique de Suède et le Réseau africain de données migratoires afin d'harmoniser les méthodologies, de partager les bonnes pratiques et de s'aligner sur les directives continentales.
- **Promouvoir la participation inclusive et le partage des connaissances** : veiller à ce que les voix de la société civile, du monde universitaire et du secteur privé soient prises en compte dans les discussions sur les données migratoires, en tirant parti de l'expertise locale et des connaissances opérationnelles pour compléter les perspectives techniques et politiques.
- **Investir dans le développement des capacités et l'innovation** : développer les compétences techniques en matière de collecte, d'analyse et de visualisation des données, et explorer des sources et des outils innovants pour renforcer l'élaboration de politiques fondées sur des preuves.
- **Utiliser les données pour l'action et la responsabilité** : traduire les données collectées en politiques concrètes, en mécanismes de suivi et en interventions fondées sur des données probantes, en veillant à ce que la gouvernance des migrations reste transparente, inclusive et réactive aux besoins des groupes vulnérables.

- **Maintenir un financement à long terme et une institutionnalisation** : garantir des ressources dédiées aux observatoires nationaux et régionaux et aux initiatives d'harmonisation afin de maintenir la continuité, d'améliorer la qualité des données et d'institutionnaliser les pratiques fondées sur des données probantes.

Participation

- La réunion a rassemblé **plus de 70 participants provenant de 29 pays partenaires européens et africains**, ainsi que des représentants d'organisations internationales et régionales.
- Les participants ayant répondu au formulaire d'évaluation en ligne se sont montrés globalement satisfaits. Ils ont considéré le webinaire comme une **plateforme précieuse pour échanger des points de vue et partager des expériences sur les données migratoires**. Beaucoup ont souligné que cet échange avait permis aux pays et organisations partenaires de mieux comprendre les pratiques, les méthodologies et les défis rencontrés dans la région du Processus de Rabat. Plusieurs répondants ont noté que le webinaire était « très efficace » ou « utile » pour apprendre de leurs pairs et acquérir des connaissances qui leur étaient auparavant inaccessibles, tandis que d'autres ont apprécié l'opportunité de nouer des liens avec des partenaires et d'explorer les bonnes pratiques en matière de renforcement des capacités institutionnelles.
- Dans l'ensemble, les participants ont considéré le webinaire comme une **première étape importante pour favoriser le dialogue et la coopération**, tout en soulignant la nécessité de formats plus interactifs, de suivis concrets et d'un engagement soutenu afin de traduire les discussions en améliorations tangibles des systèmes de données migratoires.